



RAPPORT ANNUEL

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE SCOLAIRE
2023 - 2024

ÉCOLE SECONDAIRE LA CAMARADIÈRE
3400, boulevard Neuvialle
Québec (Québec)
G1P 3A8
Tél : 418 686 4040, poste 4061
Télécopieur : 418 683
5942 Site internet :
www.cscapitale-ecolelacamaradiere.ca
Courriel :
ecole.lacamaradiere@cscapitale.qc.ca

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Gens de la communauté,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement de l'école secondaire de La Camaradière. Je vous invite à le consulter pour en apprendre plus sur les dossiers qui ont cheminés cette année. Au-delà des mandats réguliers du conseil d'établissement dans l'approbation des sorties éducatives, du budget de l'école, de la contribution parentale pour les fournitures et programmes ainsi que d'autres dossiers, le conseil d'établissement s'est intéressé à différents sujets plus ponctuels.

Nous avons procédé à l'adoption du projet éducatif qui orientera l'école dans ses choix pour les prochaines années et qui sert de boussole à tous les professionnels de l'établissement. Nous avons également adopté le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et ajouté des dispositions spécifiques pour les violences à caractères sexuelles dans l'objectif constant d'améliorer le sentiment de sécurité des jeunes.

Au retour du congé des fêtes, à l'instar des autres écoles de la province, La Camaradière a reçu des fonds afin de mettre en place des mesures d'aide aux élèves. Citons par exemple le tutorat en classe, la mesure MARÉ ou l'ajout de périodes de récupérations. Les enseignements de notre école ont répondu présent lors de leur mise en place. Joignez-vous à moi pour remercier ces professionnels, ainsi que l'ensemble des intervenants de l'école, pour le merveilleux travail qu'ils accomplissent avec nos jeunes de façon quotidienne et qui a permis à ces mesures d'être couronnées de succès.

Nos travaux nous ont également amené à nous prononcer sur deux demandes concernant le programme arts-études en musique symphonique soit la création d'un comité de parents ainsi que la création d'un fond à destination spéciale. Le financement de ce fond proviendra de contributions volontaires (revenus du spectacle de fin d'année, par exemple), et l'administration de ce fonds sera soumise à la surveillance du conseil.

Pour terminer, j'aimerais inviter l'ensemble de la communauté à s'impliquer dans la vie scolaire, que ce soit par le conseil d'établissement ou autres. Bien que l'école soit remplie de professionnels compétents, elle a besoin du soutien de sa communauté pour accomplir sa mission et développer de façon positive la prochaine génération.

Luc Théberge

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	3
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	3
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	3
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	3
2.2 Activités réalisées et décisions prises	4
2.3 Résultats obtenus	9
5. Annexes	

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Luc Théberge	Président du conseil d'établissement
Nicolas Faguy (démission) Isabelle Dufour	Représentant au comité de parents Substitut au comité de parents
Gérard Agbanzo	Parent
Sonia Savard	Parent
Éric Duguay	Parent
Ismail Al Yahiaoui	Parent
Isabelle Dufour	Parent
Andréanne Moisan	Personnel scolaire
Marie-Claude Lemelin	Personnel scolaire
Benoit Thibodeau	Personnel scolaire
Stéphanie Dallaire	Personnel scolaire
Claude Lafortune	Personnel scolaire
Charles Tremblay-Routhier	Personnel scolaire
Pierre-Luc Maltais	Personnel scolaire
Marc-Antoine Michaud	Diplôme avant la médaille
Laurianne-Anne Ouimet	Responsable animation Antidote
Maxym Dorval	Première ministre
Alicia Arsenault	Vice-présidente
Marie-Claude Blais	Membre substitut
Chantal Trépanier	Membre substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour mois année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
23 octobre 2023	Ordinaire
22 janvier 2024	Ordinaire
19 février 2024	Ordinaire
27 mai 2024	Ordinaire
17 juin 2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	23 octobre 2023 27 mai	Adopté Approuvé	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	19 février 6 juin	Adopté Adopté	Selon l'ancien gabarit Nouveau gabarit incluant les violences à caractère sexuel
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	23 octobre 2023 27 mai 2024	Directive relative sur l'utilisation du cellulaire Approuvé : demande des élèves	
Approbation des contributions financières exigées	27 mai 2024	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrements des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	27 mai 2024	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	27 mai 2024	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			NA
Formation de comités (ex.: sous-comité sur un sujet en particulier)	23 octobre 2023	Approbation	Comité de parents pour le programme de musique
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Début d'année		Fait par le CSS
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	30 janvier 2023	Résolution	Services complémentaires
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année		Info-Parents (environ une fois par mois), page Facebook, courriels

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	22 janvier 2024	Approbation	Changement pour l'anglais
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	27 mai	Consultation	Les enseignants ont été consultés entre le 8 et le 19 avril 2024.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	22 janvier	Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	27 mai 2024	Approbation	Éducation à la sexualité
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	22 janvier 2024, 19 février et 27 mai 2024	Approbation de la grilles-matières	ECR devient CCQ, le temps ne change pas, ajout d'une option en 3e secondaire : Parcours éco-familial innovant Un PPP 15 ans prévu dans le projet éducatif est approuvé le 27 mai 2024
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	23 octobre, 22 Janvier, 19 février, 27 mai et 17 juin	Approbation	Diverses sorties d'une journée et un voyage à New York

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	22 janvier 2024	Approbation	
Consultation des parents			Utilisation du cellulaire,
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Fin mai et juin 2024 Toute l'année		Consultation sur de possibles PPP Conseil des élèves
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Liste des activités et sorties parascolaires
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)			Fonds à destination spéciale prévu à compter de 2024-2025 pour le programme de musique
Adoption du budget annuel de l'établissement			
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Plan de rattrapage	22 janvier et 19 février 2024	Information, consultation	
Loi 25	23 octobre 2023	Information	
Stationnement, sécurité	19 février	Information	Rappels fréquents dans l'Info-Parents des possibilités pour assurer la sécurité de tous les élèves
Modulaires	23 octobre 2023	Information	Il y aura 12 nouvelles classes

2.3 Résultats obtenus

Le plan de rattrapage mis en œuvre par l'école, avec la contribution des enseignants et des membres du personnel professionnel, a contribué à la réussite éducative de nombreux élèves. Diverses mesures ont été mises en place : tutorat en classe, MARE (mesure d'aide à la réussite), ajout de récupérations, préparation aux épreuves de juin, etc. Les résultats obtenus sont positifs.

Le plan de lutte a été revu et mis à jour avec le nouveau gabarit et en incluant les violences à caractère sexuel. Les grandes lignes du plan seront présentées lors de l'assemblée des parents en début d'année 2024-2025.

Les programmes d'éducation à la sexualité et COSP sont conformes aux exigences ministérielles.

Les contributions financières exigées aux parents concordent avec les besoins des élèves afin de les instruire, les socialiser et les qualifier. Les services complémentaires sont adaptés aux besoins des élèves et à la clientèle actuelle.

Une consultation est réalisée auprès des élèves afin de connaître leur intérêt pour de possibles nouveaux projets pédagogiques particuliers.

Les membres du conseil d'établissement sont préoccupés par la sécurité dans les stationnements et appuient que des rappels fréquents soient faits aux parents.

En somme, les résultats obtenus sont ceux désirés.

5. Annexes